

NAT'AVENIRS HIVER PLOT 2

Date : samedi 2 mars 2019

Lieu : FECAMP – La Piscine

Bassin : 25 m – 08 couloirs

Date limite d'engagements : samedi 23 février
2019

(www.extranat.fr)

PREAMBULE

Premier circuit de compétitions officielles pour le jeune nageur, le Nat'Avenir est organisé en deux étapes hiver et été, ouvrant qualification à une finale régionale.

REUNION DU samedi 2 mars- matin

Ouverture des portes à 8h00

1^{ère} épreuve à 9h00

- 50 m Dos Garçons et Filles
- 50 m Brasse Garçons et Filles
- 100 m 4 Nages Garçons
- Relais 4x50 m 4 Nages Filles et Garçons
- Entracte
- 50 m Papillon Filles et Garçons
- 50 m Nage Libre Filles et Garçons
- 100 m 4 Nages Filles
- Relais 4x50 m Nage Libre Garçons et Filles

COMITE DE SEINE MARITIME

6 chemin des hauts sapins – 76190 AUTRETOT

Site web : <http://seinemaritime.ffnatation.fr>

Courriel : ffn_76@outlook.com

NAT'AVENIRS HIVER PLOT 2

Règlements particuliers

Qualificatif pour la finale Régionale Hiver du « Nat'Avenir ». (Voir fiche technique spécial règlement régional).

- Compétition ouverte aux nageuses et nageurs de la catégorie « Avenir ».
- Les nageurs sont autorisés à participer au maximum à 3 épreuves individuelles et les relais par étape.
- La combi, c'est pas permis !** Le port de la combinaison sera interdit à la catégorie « Avenir » pour toutes les compétitions départementales et régionales.

Engagements

Sur extranet (www.extranat.fr) jusqu'au samedi 23 février à minuit. Les bons de commandes des engagements validés doivent être envoyés à Madame Christine Mignot, 5 Rue des Bons, 27300 HAUVILLE, accompagnés du règlement

Engagement forfaitaire par nageur (courses individuelles): 9,60 €
Relais : 8,30 €

Récompenses

- Une médaille aux trois premiers et trois premières de chaque épreuve individuelle
- Une médaille aux trois premières équipes de relais, filles et garçons.

Pénalités

- Forfait : 13,50 € par nageur sauf si déclaré par mail avant le mercredi 27 février - 18 heures
- Officiels : se reporter au barème en vigueur